



..Les fonctionnaires d'Orange seront-ils encore laissés pour compte ?

Modalité de cette revalorisation :

Ne nous y trompons pas. Orange n'augmentera pas les salaires des fonctionnaires au travers de cette révision des grilles indiciaires. L'entreprise reprendra le système « Prime à points » déjà utilisé il y a 2 ans. La direction récupère sur les primes, notamment le complément Orange, l'équivalent de la somme en points, qu'elle rajoute dans traitement indiciaire. C'est bon pour la retraite mais ça n'augmente pas le traitement global.



Depuis la négociation du PPCR (Parcours Professionnel, des Carrières et des Rémunérations) en 2015, tous les fonctionnaires d'Orange attendent des mesures significatives pour un parcours professionnel reconnu et une valorisation plus importante de leur rémunération.

Par délégation du ministère de tutelle, les fonctionnaires d'Orange sont gérés par Orange. Cependant toutes les décisions touchant au statut, même négociées/concertées avec la direction d'Orange, doivent être validées par la DGAFP (Direction générale de l'Administration et de la Fonction Publique) et faire l'objet d'un décret.

En 2018 alors que nous avons déjà plus d'1 an de retard sur ce qui avait été annoncé en septembre 2016 par la direction d'Orange, les Organisations Syndicales ont été conviées à des réunions de concertation (la dernière était le 11 juillet 2018) afin d'étudier le volet de la revalorisation des grilles indiciaires du PPCR. Bien que nous soyons loin d'une évolution satisfaisante pour les fonctionnaires d'Orange, le travail a été fait et transmis à la DGAFP.

La Direction annonçait aux Organisations Syndicales que la mise en application pourrait être effective fin du 1er semestre 2019. Or à ce jour la direction d'Orange reste bien obscure sur cette mise en œuvre puisqu'après avoir travaillé avec la DGAFP, la Direction d'Orange indique que ce serait le ministère de tutelle qui traîne, car ses services ne répondent plus aux sollicitations d'Orange, notamment au courrier du 29 janvier dernier de la DRH groupe.....silence radio !

Alors que notre PDG remercie plusieurs fois les salariés d'Orange pour leur contribution aux bons résultats de 2018, qu'il a été le premier patron à appuyer la prime « Macron » de fin d'année - on ne s'étendra pas sur la méthode d'attribution de cette prime-, pourquoi n'use-t-il pas de ses entrées à l'Élysée pour défendre les salariés fonctionnaires ?

La CGT a porté l'insatisfaction des fonctionnaires d'Orange lors du Conseil des Questions Statutaires du 15 avril 2019. Elle a proposé aux autres Organisations Syndicales d'interpeller notre PDG par vœu voté à l'unanimité, lui demandant de contacter le gouvernement et la DGAFP pour débloquer la situation au plus vite.

Les Organisations Syndicales, seules, ne feront pas tout. Les fonctionnaires d'Orange doivent se mobiliser pour faire avancer ce dossier.

Faites-vous entendre ! Signez la pétition !



